

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 102 (1966)  
**Heft:** 6

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

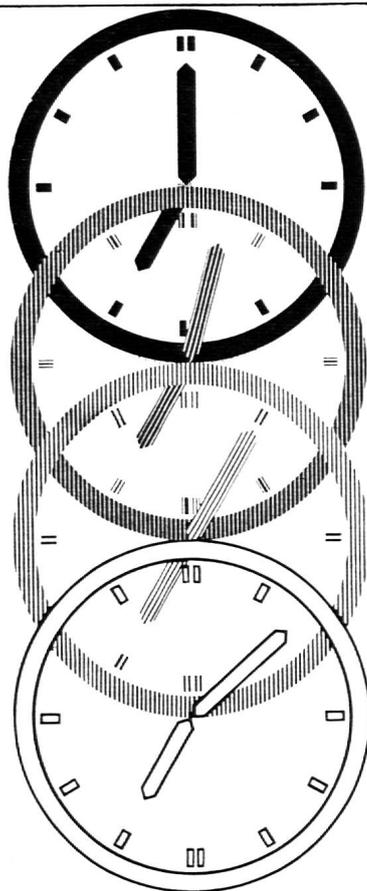
Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## Une nouvelle branche au programme ?

C'est une assez extraordinaire aventure qu'ont vécue ces écoliers veveysans qui ont conçu, tourné, monté un film de toutes pièces, dans le cadre de l'activité normale d'une classe.

Il s'agit là d'une initiative qui fera certainement date. Pour la première fois, sauf erreur, en terre vaudoise et peut-être romande, la caméra s'est proposée comme outil scolaire au même titre que la plume ou le pinceau. Le récit que fait de cette peu banale entreprise notre collègue Claude-Henry Forney, son promoteur, est offert en primeur aux lecteurs de l'« Educateur » (voir page 110). Souhaitons qu'il inspire pas mal d'imitateurs et que, par l'intermédiaire de notre journal, leurs expériences se répandent et fructifient.





Votre compte-courant UBS :  
toujours à l'heure de vos affaires



UNION DE BANQUES SUISSES

LAUSANNE NEUCHÂTEL SION  
GENÈVE FRIBOURG BIENNE  
ET 36 ADRESSES ROMANDES

## partie corporative

vaud

# CONTRE LA PÉNURIE: REMÈDES PRATIQUES

## 2. Portes d'écoles normales, ouvrez-vous!

Très, très tardivement, on s'est rendu compte que la cause première de la pénurie était la « capacité » insuffisante du bâtiment de la place de l'Ours. Pour ne citer qu'un chiffre — mais combien révélateur —, ce manque de place a obligé l'EN de refuser 600 candidats en section E (enfantines), et ce en 10 ans !

Maintenant que la création d'une deuxième Ecole normale à Yverdon pallie partiellement ce grave mal, il est temps de revoir les conditions d'admission des futurs serviteurs de l'Ecole primaire.

Nous n'envisagerons ici, et d'abord, que trois mesures générales :

1. Organiser un concours d'admission dans lequel seront contrôlés :
  - a) les connaissances scolaires des candidats (sans pièges excessifs et méchamment éliminatoires) ;
  - b) leurs aptitudes à l'enseignement (par des tests psycho-pédagogiques adéquats).
2. Admettre sans examens les porteurs de certificats secondaires des sections pré-gymnasiales. Si, comme il nous paraît probable, la préparation culturelle de ces collégiens le permet, ils pourraient être admis en 2e année de l'EN ; leur 4e année d'études deviendrait une « année probatoire », où ils seraient à disposition du DIP pour remplacer dans des classes, sous l'étroite surveillance de nos inspecteurs, des jeunes. Le brevet ne leur serait délivré qu'à 20 ans.
3. Créer, pour les jeunes filles ayant obtenu leur baccalauréat ou leur maturité, une classe enfantine rapide.

EN RÉSUMÉ, OUVRIR PLUS LARGES LES PORTES DES ÉCOLES NORMALES AUX JEUNES QUALIFIÉS, TANT PAR LEUR PERSONNALITÉ EN DEVENIR QUE PAR LEUR CULTURE.

P. B.

### Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne, **jusqu'au 26 février 1966.**

**Corseaux.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er octobre 1966. Obligation d'habiter la commune.

**Cossonay.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.

**Curtilles.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1966-1967.

**Dénezy.** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.

**Epalinges.** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Obligation d'habiter la commune.

**Lussy-sur-Morges** (cercle scolaire). **Concerne le poste mis au concours dans la FAO du 1.2.1966.**

Poste d'instituteur primaire (degré supérieur) faisant partie du cercle scolaire intercommunal de Lussy-Denes et Villars-sur-Yens.

**Noville.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Appartement à disposition dans le collège.

**Rossinière.** Instituteur primaire. Institutrices primaires.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

**St-Saphorin-sur-Morges-Colombier** (cercle scolaire).

Instituteur primaire à St-Saphorin. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Appartement à disposition.

**St-Légier-La Chiésaz.** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966. Les postulantes sont priées

d'adresser un double de leur lettre de candidature à la Commission scolaire de Saint-Légier-La Chié-saz, avec si possible un bref curriculum vitae.

**Thierrens.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966. Appartement confortable à disposition.

**Valeyres-sur-Ursins.** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.

**Jusqu'au 2 mars 1966 :**

**Champvent.** Instituteur primaire.  
Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : printemps 1966.

**Donatyre.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 12 avril 1966. Obligation d'habiter au collège.

**L'Abbaye.** Instituteur primaire à Le Pont.

Institutrice primaire à L'Abbaye.

Instituteur primaire, et  
institutrice primaire à Les Bioux.

Maîtresse semi-enfantine.

Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

**Moncherand.** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1966.

**Saint-Prex.** Maîtresse de coupe et confection (cercle ménager, Saint-Prex). Poste à temps partiel.

**Sévery.** Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonctions : 1966.

**Villeneuve.** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 18 avril 1966.

### **Association vaudoise des maîtres de gymnastique A nos collègues primaires et secondaires**

Trop souvent, nous rencontrons des membres du corps enseignant qui regrettent de ne plus pratiquer régulièrement un entraînement physique. Nous remarquons également que l'augmentation de nos préoccupations, l'agrandissement de nos collègues, le nomadisme des enseignants, ont partiellement tué nos contacts humains.

Aussi tenons-nous à vous signaler qu'il existe dans votre région des groupes de maîtres qui pratiquent régulièrement un entraînement de culture physique et de jeu. Nous espérons que nombreux seront les groupements qui s'annonceront au responsable des sections. Déjà — signe d'encouragement — certains ont fait paraître dans l'« Educateur » les jours et lieux de leurs rencontres. L'AVMG mettra volontiers à votre disposition des maîtres qualifiés pour vous agrémenter quelques leçons.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer, et vous souhaitons une bonne fin de saison hivernale, bien amicalement.

Le président AVMG : Le responsable des sections :  
*Jacques Lienhard* *J.-P. Hurlimann*  
Vers-chez-les-Blanc. Forel/Lavaux.

### **Jeunesse et alcoolisme**

Le « Bulletin officiel » de janvier 1966 recommande aux maîtres de renseigner les élèves sur les dangers de l'alcool.

Une brochure illustrée de huit pages, intitulée *Ce que tous les jeunes devraient savoir*, présente d'une façon moderne les différents aspects du problème. L'an dernier, plus de 1600 élèves primaires et secondaires l'ont reçue à la fin de leur scolarité. Dans certaines

classes, elle donna l'occasion d'une heure de lecture captivante.

Les maîtres de 9<sup>e</sup> année peuvent obtenir gratuitement les exemplaires pour leur classe. Adressez les commandes à Edouard Cachemaille, Villardiez 24, 1009 Pully.

### **AVMG — Cours de ski de printemps à Verbier**

Ce cours est fixé du 11 au 16 avril, logement à l'Hôtel de la Poste (chambres de 2 ou 3 lits). Pension complète du lundi soir au samedi à midi. Libre parcours sur les 16 installations de la région. Leçons de ski par ISS ou descente sous conduite. Voyage Lausanne-Verbier et retour remboursé en cas de déplacement en voiture. Coût maximum, membres AVMG Fr. 240.—, non-membres Fr. 260.—. Inscriptions provisoires pour fin février, en indiquant si voiture à disposition et nombre de places disponibles, à l'organisateur : J.-P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully, tél. (021) 28 49 78. Le cours est déconseillé aux débutants.

### **SAVOIR PARFOIS REGARDER... EN ARRIÈRE ! Qui a vu d'anciens tableaux muraux pour l'enseignement mutuel ?**

Je prépare un article sur les écoles d'enseignement mutuel qui ont existé dans le canton de Vaud entre 1816 et 1834.

On se servait alors de grands tableaux muraux. Les uns présentaient des mots détachés pour l'épellation des syllabes, les autres contenaient des maximes, des sentences ou des passages de l'Écriture sainte. Après avoir utilisé les modèles venant de Paris, ou ceux dus au Père Girard imprimés chez Piller, à Fribourg, ou encore ceux composés par Liotard, à Genève, les autorités vaudoises décidèrent de publier leurs propres tableaux. Rédigés par le pasteur Louis Burnier, ils furent imprimés chez Blanchard à Lausanne en novembre 1826. Ce sont ces derniers que, malgré mes recherches, je n'ai pu encore retrouver. Je me permets de faire appel à la bonne volonté du corps enseignant primaire demandant aux instituteurs de bien vouloir jeter un coup d'œil dans les galetas de leur bâtiment d'école, éventuellement dans les archives de leur commune pour voir s'ils en retrouveraient la trace. Ces tableaux ont été utilisés en tous les cas dans les localités suivantes : L'Abbaye, Ballaigues, Bex, Le Brassus, Le Bullet, Bussy, Champagne, Chardonne, Cheseaux, Chevroux, Commugny, Concise, Corsier-Lutry, Corcelles, Cronay, Cully, Daillens, Echallens (protestant), Eclépens, Ecoteaux, Epalinges, Essertes et Tavernes, Gilly, Gland, Goumoens, Lausanne, Lavigny, Le Lieu, Lucens, Lutry, Moudon, Nyon, Olon, Onnens, Orbe, Ormont-Dessus, Oron, Orzens, Pailly, Payerne, Peney, Provence, Rolle, Saint-Légier, La Sarraz, Savuit, Sédeilles, Suchy, La Tour-de-Peilz, Valeyres-sur-Rances, Vallamand, Vaulion, Vevey, Villarzel, Vizey, Vuchery, Yverdon, Yverne.

Il est très probable que d'autres écoles encore s'en sont servis.

Je serais infiniment reconnaissant à ceux qui voudront bien me signaler ce qui leur semble approcher ce que je recherche et je les en remercie à l'avance.

*Georges Panchaud*  
professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

## genève

### Les commissions de l'Union des instituteurs au travail

A titre d'information, voici la liste des collègues faisant partie des diverses commissions du DIP et de l'UIG. Le travail qui s'y accomplit, s'il n'est pas spectaculaire, est efficace, car il se déroule dans un esprit de franche confrontation des points de vue, jusqu'à ce que l'accord se fasse sur un point précis, puis sur un autre. Ainsi, de proche en proche, une certaine vérité se dégage et rallie toutes les opinions. Sans doute une vérité de compromis n'est-elle valable que pour une période de plus en plus limitée, à cause de l'accélération du progrès. En math particulièrement, il semble que nos plus récents manuels de calcul (2e : 1955 ; 3 : 1957 ; 4e : 1962) sont déjà dépassés. Et pourtant, leurs auteurs, au moment de donner leur « bon à tirer », n'étaient-ils pas convaincus d'avoir œuvré pour une génération ? Quelle illusion ! C'est le lustre qui est la durée actuelle probable d'une conception pédagogique ou d'un manuel. Et encore !

Notre Centre d'information l'a bien compris en se refusant à rééditer les ouvrages épuisés et en mettant continuellement sur le métier de nouveaux travaux en fonction des besoins que nous autres praticiens pressentons. Sans doute son organisation et son équipe bien rodée permettent-elles cette activité continue. Ce centre n'ayant rien d'obligatoire ni d'officiel, une seule devise le guide : « ON N'EST JAMAIS MIEUX SERVI QUE PAR SOI-MÊME ». Comme dans un moulin, y entre qui veut : la liberté de pensée, le travail d'équipe et l'amitié sont les trois piliers sur lequel il repose, et entre lesquels bat le cœur de l'UIG.

Qu'attendez-vous de l'« Educateur » ? Nous jugeons parfois sévèrement notre bulletin corporatif, car nous n'y trouvons pas souvent ce que nous y cherchons, en particulier sous la rubrique « Genève ». Or, ce n'est pas en critiquant, les bras croisés, qu'on alimente la chronique qui nous est réservée. Nous avons la chance d'avoir en Gustave Willemin un responsable de la partie corporative assez large d'idée pour oser insérer tout ce qu'on lui envoie, tant il est respectueux de l'opinion d'autrui. C'est l'occasion pour moi de le remercier de son inaltérable dévouement. Semaine après semaine, malade ou valide, il accomplit depuis 1947 une tâche dont on ignore les exigences et les servitudes. S'il est à notre service, il dépend de nous de lui fournir de la matière à réflexion à l'usage des lecteurs difficiles que sont les membres de notre corporation. Pensez-y !

Et adressez vos « papier », pour le samedi au plus tard, directement à G. Willemin, case postale 3, 1211 Genève-Cornavin.

Commissions UIG : **Maitres principaux.** Président : G. Jenny. Elle comprend les deux sous-commissions :

a) Revision des formules officielles. Prés. D. Aubert ; Mlle R.-M. Pilet, F. Cuendet, MM. M. Hagmann, B. Fontana, Ch. Mathiss, R. Nyffeler, G. Vechio.

b) Fournitures scolaires et délégation à l'Economat cantonal. Président R. Matthey ; Mlle R.-M. Pilet ; MM. D. Aubert, B. Fontana, M. Hagmann, G. Jenny et Ch. Mathiss.

**Maitres ruraux.** Président D. Perrenoud ; MM. Ch. Mathiss, E. Fiorina.

**Géographie.** Président P. Arnoux, qui cherche un remplaçant.

**Délégations** (au DIP) :

a) A la Conférence de l'instruction publique : Mlle F. Cuendet (enf.) et M. Soldini (prim.).

b) Commission des jardinières d'enfants : Mlle Tréand.

c) Commission d'étude du problème de l'enseignement des mathématiques dans le cadre de la scolarité obligatoire : MM. E. Fiorina et C. Burdet.

d) *Idem* pour l'enseignement du français : Mme M. Osterman et M. P. Voïtchovsky.

e) Commission chargée de rédiger une méthodologie des travaux à l'aiguille : Mme M. Wenger et Mlle H. Olivet.

E. F.

## Tribune libre...

### Les propos du sans-grade

#### VOUS EN AVEZ, DE CES VACANCES !

— Maçon en hiver, régente en été, voilà ce qu'il me faudrait !

Ce genre de plaisanterie, vous l'avez certes entendu aussi souvent que moi

— Ah ? Vous êtes instituteur ? Un beau métier... (petit rire) ...surtout pendant les vacances ! (gros rires).

Evidemment, des vacances, on en a. Une large dose. C'est bien agréable. Pour faire de longs voyages, on dispose du temps nécessaire. L'argent nous manque, mais l'opinion publique estime (je vous assure, c'est vrai) que nous en gagnons largement assez pour ce que nous faisons.

Moi, je me demande pourquoi ceux qui nous envient ne sont pas devenus instituteurs ! Un métier que n'importe qui prétend pouvoir faire, tout de même, ce n'est pas un problème ! Et pourquoi les jeunes, qui aiment les vacances, ne choisissent-ils pas cette profession si bien aérée par tant de périodes de repos ? Bizarre, bizarre...

Au fond, les assurances seraient-elles d'accord de nous voir exercer notre profession avec, par exemple, les trois semaines habituelles de congé ? Les mises à la retraite prématurées ne leur seraient-elles pas très coûteuses ? Surtout quand on connaît le prix de pension dans les maisons de santé !

Bah ! Laissons courir les histoires quand elles sont spirituelles. Telle celle de cet ouvrier de campagne changeant de patron. Le nouvel employeur rencontre l'ancien :

— Tu sais, le Jean-Louis, c'est un rude travailleur. Mais il y a quelque chose qui me turlupine. Ne vient-il pas chaque jour me demander avec insistance : « C'est quand, les vacances ? C'est bientôt, les vacances ? » Je ne comprends pas, en pleine moisson...

En riant, le premier patron de Jean-Louis s'explique :

— J'ai complètement oublié de t'avertir. L'an passé, Jean-Louis a eu un grave accident avec la faux. Hôpi-

tal, intervention chirurgicale, transfusion. Et c'est justement à cause de cela : il avait perdu beaucoup de sang, c'est le régent qui a donné du sien !...

Et voilà. Ce n'est pas méchant. En revanche, mon sang de régent ne fait qu'un tour lorsqu'on me blague sans humour et avec ce petit ton perfide qui a remplacé, dans la société actuelle, les coups assésés lors de périodes plus préhistoriques :

— D'ailleurs, vous, vous n'avez pas à vous plaindre, avec toutes ces vacances !

Alors, imitant certain collègue pince-sans-rire, je réplique sans sourciller :

— Nous avons beaucoup de vacances, sans doute, mais nous ne pouvons pas les prendre quand nous le voulons...

Essayez ! Je vous assure que cela porte !

*Le sans-grade.*

## neuchâtel

### District de La Chaux-de-Fonds

Comité de section pour 1966 : Président : M. Etienne Broillet ; caissière : Mme Bl.-A. Girard ; secrétaire : Mlle R.-M. Thonney ; assesseurs : Mmes J. Huguenin, J. Turtschi, M. J.-P. Aubert ; délégué au CIC ; M. J. John, suppléant : M. R. Perrenoud

### Extraits du rapport du président

Pour son septième et dernier rapport, le président sortant, Jean John tient à dépasser l'habituel résumé des activités de la section pour lui donner un caractère plus personnel. Il lui paraît utile de faire part d'un certain nombre de remarques sur la marche et le partage des responsabilités de la société.

Malgré l'intérêt évident des questions mises à l'ordre du jour des assemblées, le comité déplore une abstention considérable. Ce capital d'indifférence pèse lourdement et sur le mauvais plateau de la balance chaque fois que le comité entame des négociations en vue de faire aboutir des revendications. De plus en plus, on se repose sur le comité. Or, celui-ci ne peut mener à bien à lui seul les tâches toujours plus nombreuses qui incombent à une société d'enseignants ayant l'ambition d'être autre chose qu'une simple amicale.

Ne vaudrait-il pas mieux, plutôt que de concentrer les pouvoirs entre les mains d'un groupe de plus en plus restreint, amener le plus grand nombre de collègues possible à participer activement à la bonne marche de la société. Le président proposerait, quant à lui, la création d'une commission restreinte pour étudier ces problèmes.

Autre sujet de préoccupation : l'augmentation constante du nombre des membres du Fonds spécial par rapport à celui des membres syndiqués. Ces derniers qui avaient accepté en 1950 la création d'un groupe non-syndiqué afin d'éviter une scission, qui d'ailleurs a tout de même eu lieu, voient aujourd'hui leur espoir de grouper tout le corps enseignant sous une seule étiquette SPN/VPOD fortement déçu. Les graves conséquences de cette évolution ont fait l'objet d'un article antérieur paru dans l'« Educateur » et « Services publics ». Une étude approfondie devra être entreprise.

### Concours de la Fondation « Pour l'Avenir »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la justice sociale dans l'éducation, ouvre chaque année son concours en faveur des adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) inscrits dans les écoles genevoises et que la situation de leur famille obligerait à gagner prématurément leur vie.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves bien doués ou possédant des aptitudes dans un domaine particulier. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses sera décidée par le comité au vu des résultats des candidats.

Les demandes d'inscription doivent être présentées sur formule spéciale à demander par écrit au secrétaire de la Fondation : M. Rodolphe Ehrat, 34 chemin de l'Etang, 1211 Châteline.

La clôture de l'inscription est fixée au 10 mars 1966.

Elle dépasse le cadre d'une section de district. C'est sur le plan cantonal, voire romand qu'elle se pose.

Trois options semblent possibles :

1. Les deux groupements actuels se séparent, travaillent indépendamment.

Avantages : situation nette, disparition du sentiment d'injustice.

Inconvénients : diminution de nos forces, efforts dispersés.

2. Les syndiqués renoncent à leur affiliation à la VPOD.

Avantages : l'union est réalisée, les cotisations, les obligations sont les mêmes pour tous.

Inconvénients : nous sommes réduits à nos seules forces et ne pouvons plus compter sur l'appui nécessaire des autres salariés du canton. Nous devons créer un poste de secrétaire permanent ce qui implique des cotisations très élevées sans garantir des prestations aussi valables que celles fournies par le secrétariat fédératif romand VPOD.

3. La SPR se transforme en syndicat des enseignants affiliés à l'USS. Ce serait, de l'avis de la plupart des collègues la solution idéale. Elle se heurte malheureusement à l'opposition d'un grand nombre de collègues romands. Nous n'avons pas, d'autre part obtenu l'absolue certitude qu'une majorité en faveur de cette solution se dégagerait chez nos collègues du Fonds spécial.

Quant au statut du personnel enseignant dont le cartel syndical avait élaboré un projet, en travaillant d'arrache-pied, il est resté depuis un certain nombre d'années en panne dans les bureaux du département. Il conviendra là, de reprendre et de développer un certain nombre de points, notamment ceux qui ont trait à la représentation du corps enseignant au sein des diverses commissions officielles. Nous devons exiger une représentation équitable, avec voix délibérative, dans tous les organes qui, de près ou de loin, traitent des questions d'enseignement. C'est le cas notamment pour les commissions scolaires.

Au cours de l'année, le comité a tenu 11 séances, et l'assemblée générale a été convoquée 3 fois pour discuter de faits urgents. A la suite des démarches du comité, les autorités scolaires ont accepté de libérer les collègues de plus de 55 ans de la surveillance sur les pistes lors des journées de sport. Un groupe de travail comprenant des membres des autorités et des représentants du corps enseignant a entrepris l'étude du problème de l'assurance accident des élèves. Une solution rationnelle apparaît bien problématique tant que l'Etat ne se chargera pas de l'unification du régime des assurances comme il l'a fait pour l'assurance maladie. Le rapport final de la commission financière sera publié sous peu. Les propositions qu'il contient sont entre les mains du Conseil d'Etat.

L'effectif de la section s'est augmenté de 4 membres. Il est à souhaiter que les efforts que la société déploie en faveur de la revalorisation des traitements rendent plus clairs les devoirs de solidarité de chacun.

Le président conclut son rapport en souhaitant que le nouveau comité voie la section s'augmenter de tous les réticents.

G. B.

#### Dates à retenir

Jeudi 10 mars, assemblée des délégués à Neuchâtel.  
Samedi 19 mars, assemblée générale SPN/VPOD à La Chaux-de-Fonds. Au cours de l'après-midi, le film du centenaire « Quand nous étions petits enfants » sera projeté.

Le Comité central a examiné avec attention le rapport sur l'« Affaire de la Landsgemeinde pour l'achat du Morgarten ». Ce rapport sera envoyé au département, puis publié dans l'« Educateur ».

Il en sera de même de la lettre adressée en accord avec les collègues secondaires au président du Grand Conseil, en réponse aux questions posées par le député Vuilleumier, de Fleurier, lors de la dernière session.

Proposition est faite de revoir le contrat collectif que la société a conclu avec la « Neuchâteloise » pour l'assurance accident. On pourrait notamment envisager la possibilité pour les assurés de compléter la couverture actuelle par des indemnités journalières plus élevées.

## jura bernois

### La SJTMRS s'adresse aux inspecteurs

Lors de la dernière assemblée générale de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire qui s'est tenue à Moutier, il a été discuté de l'étude de l'allemand dans les écoles jurassiennes ainsi que de la formation et du perfectionnement des maîtres qui sont chargés de cet enseignement. Après ces délibérations, la Société a fait parvenir aux inspecteurs la lettre suivante, pour préciser sa position :

La SJTMRS estime que l'étude d'une deuxième langue nationale dans les écoles jurassiennes doit essentiellement permettre aux élèves d'acquérir une connaissance pratique de la langue courante, basée sur un vocabulaire fondamental. Ces matières doivent être fixées dans le plan d'études et passer dans les moyens d'enseignement obligatoires et recommandés.

La SJTMRS pense, ensuite, que pour assurer à l'enseignement des langues étrangères un maximum d'efficacité, le choix des maîtres doit aujourd'hui se porter sur les méthodes naturelles, les techniques et moyens audio-visuels.

Dans cette perspective, la SJTMRS aimerait se per-

### Bienvenue

Bienvenue à Mlle Eliane Matthey de Rochefort qui vient de demander son entrée à la SPN.

G. B.

### Association des membres SPN non affiliés à la VPOD

En application de l'art. 5 du Règlement de gérance du Fonds spécial les membres SPN non affiliés à la Fédération suisse du personnel des services publics sont convoqués en assemblée générale, le mercredi 23 février 1966, à 16 heures, à Neuchâtel, aula du Collège des Terreaux-Sud.

#### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10.3.65.
2. Rapport annuel du comité de gérance du Fonds spécial.
3. Comptes 1965 et rapport des vérificateurs.
4. Budget 1966 du Fonds spécial ; fixation de la cotisation.
5. Nominations : 2 membres au Comité du Fonds spécial.  
2 délégués et 1 suppléant au Comité central SPN.  
2 membres et 1 suppléant à la Commission de vérification des comptes.
6. Divers.

N. B. — Les frais de déplacement seront remboursés aux membres du groupe (actuellement 216) que le comité espère voir nombreux à notre assemblée générale annuelle du 23 février prochain.

Le président du comité :  
Paul Grandjean, Fontainemelon.

mettre d'adresser un vœu à la Conférence des inspecteurs chargés d'établir un projet d'ordonnance relatif au perfectionnement des maîtres, ainsi que le prévoit l'article 49 de la Loi sur l'école primaire. Elle aimerait lui demander de mettre en évidence, dans ce texte législatif en préparation, la nécessité d'initier tous les maîtres d'allemand, pour ce qui concerne le Jura, aux techniques audio-visuelles. Cette clause importante ouvrirait la voie, par la suite, à l'organisation de cours de perfectionnement dont le corps enseignant et les écoles retireraient un bénéfice certainement supérieur à celui qu'on pourrait escompter de cours de toute autre nature.

A. F.

### Rationalisation dans la construction scolaire à Bienne

Chaque année, de nouveaux bâtiments scolaires sont ouverts à Bienne, à cause de l'augmentation constante de l'effectif des écoliers. Dans le programme arrêté jusqu'en 1971, la direction des écoles prévoit pour 80 millions de francs de constructions nouvelles. Après réduction des subventions, la commune aura à supporter

une charge de près de 60 millions de francs ; et pourtant, bien que sa situation financière soit précaire, la Municipalité de Bienne est obligée de construire de nouveaux collèges.

En 1962 déjà, afin d'accélérer les travaux tout en diminuant les frais de construction, la direction des écoles avait établi un rapport visant à créer des méthodes de construction plus rationnelles. Quatre architectes bernois ont étudié cette question à la demande du Conseil municipal, notamment pour les quatre prochains bâtiments scolaires à construire. Ces architectes ont présenté dernièrement le résultat de leur étude qui prétend que des économies de 10 à 20 % pourraient être réalisées.

Relevons que la rationalisation dans la construction de bâtiments scolaires ne préoccupe pas seulement la ville de Bienne, mais de nombreux milieux pédagogiques de Suisse romande.

### Les subsides cantonaux reportés à 4 ou 5 ans

Lors de la session de février, le Grand Conseil bernois a alloué près de 6 millions de francs pour 19 projets de constructions scolaires. Plusieurs communes jurassiennes bénéficient de cette aide, en particulier La Ferrière, pour une nouvelle école de la Combe du Pelu, 154 583 francs (58 %) ; Renan pour la construction d'une halle de gymnastique avec place de sport, 176 751 francs (35 %) ; Miécourt, pour une nouvelle école à trois classes et halle de gymnastique, 239 739 francs (36 %) ; Les Enfers pour la transformation de son collège, 155 106 francs (54 %) ; Courgenay, pour la construction d'un groupe scolaire avec halle et place de gymnastique, 131 767 francs (11 %).

Toutes ces subventions ne pourront toutefois pas être versées aux communes avant 1970, 71 ou 72. Ces longs délais découlent du manque de liquidités et des engagements financiers du canton qui dépassent 400 millions de francs. Ils occasionneront aux communes des frais supplémentaires, car elles auront à supporter

entièrement les intérêts bancaires qui courront de l'achèvement des travaux au paiement du subside cantonal.

A. F.

### Au Technicum cantonal de Saint-Imier

#### Admissions en divisions techniques

Au cours des examens, qui ont duré deux jours, sur 26 candidats, 14 ont obtenu la moyenne permettant de les admettre. Ce sont, en division technique des machines :

MM. Baehler Jean, Villeret ; Baumann Jean-Pierre, Tavannes ; Burger Eric, Steffisburg ; Chevalier Claude, Moutier ; Chollet Claude-Michel, St-Imier ; Donzé Claude, Le Noirmont ; Falco Lucien, Tramelan ; Liengme Marcel, Cormoret ; Marti René, St-Imier ; Schnegg Richard, La Ferrière ; Vorpe Jacques, Sombeval ; Voutat Michel, St-Imier.

En microtechnique :

MM. Robert Jean-Philippe, Entre-Deux-Monts ; Rochat Charles-Louis, Les Charbonnières.

Nos sincères félicitations.

Précisons que les épreuves présentées aux candidats sont identiques pour les technicums de Bienne et de St-Imier, selon une entente intervenue entre les deux établissements.

### Flatteuse nomination

Nous apprenons que M. Jean-Louis Jolia, actuellement maître de culture physique à l'École normale d'institutrices, à Delémont, a été nommé récemment, par le Conseil exécutif, maître principal de culture physique et de sports à l'École normale d'instituteurs, à Porrentruy, où il enseignera en outre la géographie et l'instruction civique, cette dernière discipline, en effet, fera l'objet dès la rentrée d'avril, d'un enseignement systématique à nos normaliens. Nos sincères félicitations.

## divers

### Colonies de vacances

Le Mouvement de la Jeunesse Suisse romande cherche pour ses colonies d'été à la mer et à la montagne directeurs et directrices, moniteurs et monitrices.

S'adresser au MJSR, 5 rue du Temple, Genève.

### Service de placements et d'échanges SPR

Nous tenons à rappeler qu'il est extrêmement difficile de placer des jeunes gens et des jeunes filles en Allemagne pendant les vacances d'été. En revanche, nous avons plusieurs demandes d'échanges, que nous soumettrons aux collègues que cela intéresse.

A. P.

### GUIDE DES SYSTÈMES SCOLAIRES

A la suite de plusieurs rencontres internationales sur les problèmes communs aux pays européens en matière d'enseignement, le Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe a décidé de publier un guide des systèmes scolaires, afin de fournir à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'enseignement une vue d'ensemble des différents types d'écoles en

Europe dans les domaines de l'enseignement général, de l'enseignement technique et professionnel et de la formation des enseignants. Le guide est composé de dix-huit chapitres correspondant aux contributions des pays membres du CCC ainsi que de la Finlande. Chaque chapitre comprend : une brève description du système scolaire national, de l'enseignement pré-scolaire à l'enseignement supérieur ; un diagramme simplifié et un diagramme détaillé, complétés par un index explicatif dans la langue originale, en français et en anglais ; des tableaux statistiques sur le nombre d'élèves quittant l'école.

Ce guide constituera un précieux instrument pour des études comparatives dans le domaine de l'enseignement. En fournissant des données de base sur les différents systèmes scolaires en Europe, il favorisera également la compréhension entre les pédagogues et autres responsables de l'éducation des pays membres, qui coopèrent sans cesse plus étroitement afin de perfectionner l'enseignement.

Collection « L'Éducation en Europe », Conseil de la Coopération Culturelle, 1965. Volume spécial. 350 pages. Prix : 12 francs français ou leur contre-valeur en d'autres monnaies. En vente chez : Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 Genève.



# notes de travail

## Samedi 25 avril

Bise, fatigue. Il fait bon pourtant nager parfois en eaux plus froides et creusées par le vent. Tout l'être est engagé à prendre la lame sans être submergé et sans dériver trop. Jamais la prière n'est si nette, si forte, si impérieuse que par ces vents debout qui viennent droit sur vous, d'un bloc, du fond de l'horizon. Nécessité de l'épreuve qui garde le muscle souple et vous tient à l'écart d'une sérénité béate et facile qui conduit à la mort. Il n'est pire mort, spirituelle, que celle qui s'ignore. Au moins l'angoisse...

## Lundi 27 avril

Temps éclatant Les gosses ont apporté des pistolets à eau qu'on recharge au robinet du coin Le domaine est devenu soudain banlieue de Chicago et j'assiste sans émoi aux règlements de compte des bandes rivales. Une bonne âme qui nous visite s'émeut et je vois bien que sans rien en dire elle condamne mon indulgence. Je suis sûr pourtant que mes Al Calpone miniature brandissant leur colt à giclette sont aussi loin de l'idée de donner la mort que des préoccupations de Mme de Beauvoir sur l'Essence et l'existence ! C'est un peu comme les contes de fées, hors du réel « Toi tu serais... » Ils jouent, c'est tout. Le spectacle vrai d'un chat écrasé leur retournera le cœur et les poursuivra des jours durant. Ils rentrent ébouriffés, dépoitraillés, ravis. « On les a tous eu, ceux de la bande à Bruno... » Cinq minutes après ils sont à l'établi, une fine poussière de sciure joue dans un rayon de soleil. La République a retrouvé sa sagesse et sa sérénité.

## Mardi 28 avril

Les psychologues m'informent souvent de bonne manière sur les complexités de mes administrés. Un test bien fait peut révéler de bien utiles choses. Mais un match de football m'en apprend tout autant. Aussi est-il bon d'avoir l'œil ouvert lors des premières parties avec les nouveaux élèves : Romain se livre entièrement, il est souple, nerveux, bondissant. Mais on remarque vite qu'il tombe beaucoup. Le moindre choc l'envoie dans les pâquerettes. Il couvre un énorme terrain, joue seul, choisit le mauvais moment pour tirer, s'embrouille dans ses schémas. Il se fatigue vite et renonce à la lutte après un quart d'heure. Ses traits se sont tirés et son œil éteint. Voilà une nature généreuse à coordonner et une carcasse à rétablir. Gaston, lui, en revanche, n'a rien dans son jeu qui séduise. Il court à la même vitesse le match durant, vous tricote un football tranquille, ordonné, artisanal. Il reste à sa place, ne s'échappe guère, mais prend de l'assiette au fil des minutes. Alors qu'on ne voyait que Romain, on ne l'aperçoit guère. Mais le match fini, on doit bien convenir qu'il a amené deux des trois buts et donné la victoire à son équipe.

Il y a aussi ce « ah non ! » de dépit, presque drama-

tique, jailli de la bouche de Bruno à chaque raté. Exclamation de découragement et des épaules qui tombent. Le placer à côté de Paul l'altruiste qui lui glissera comme il faut des balles aimables devant les buts.

Temps gris, douceurs du printemps, un vent frais descend du Folly.

## Mercredi 29 avril

Récréation, il pleut. Charles promène Patrick dans une brouette. Bruno s'attarde à regarder le pêcheur qui fleurit ce matin. Jojo et Denis découpent un vieux tronc au bord de la Baye. Maurice et Gaston jouent au football. Charles me tient compagnie : remplir la lampe à souder, scier deux nouvelles pièces pour le serre-livre de Romain, gâchées hier, débiter le bois du sabre de Bruno, remplir une boîte à clous...

Une brume finement tissée monte du lac et ne laisse des Alpes de Savoie qu'une silhouette lointaine, très immobile, haut placée dans le ciel.

## Jeudi 30 avril

Première assemblée de la communauté. Gaston devient président. Les deux nouveaux sont admis et font la promesse. Thé, pain blanc, chocolat, rires, soleil. Nous participons comme chaque année à la collecte de l'Ecole Pestalozzi. Les feuilles s'enlèvent en un rien de temps. Je vais être une fois de plus, stupéfait de leur adresse, de ce savoir faire qui les fera rentrer tantôt avec des listes complètes et les poches pleines. Eux, les inintelligents, les « inaptés scolaires », les incapables selon « St-Participe ». Toujours cette surprenante différence entre l'intelligence de l'enfant et la bêtise de l'écolier.

L'examen, les bons qui font de bonnes notes, les mauvais qui abaissent les moyennes. Quelle stupidité à la lumière de la vie. Intelligence scolaire, critère unique d'appréciation ! On sait pourtant qu'il y a plusieurs intelligences et combien avons nous connu de ces forts en thèmes, incapables de se débrouiller dans les situations les plus élémentaires. Le populaire use parfois d'une expression qui dit bien ce qu'elle veut dire : il est intelligent, mais bête. Et je repense à Baumarchais qui disait : « J'aime les paysans, parce qu'ils ne sont pas assez instruits pour raisonner de travers ».

## Vendredi 1er mai

C'est bien cela. La collecte remporte un succès éclair. Plus de trois cents francs en moins de 48 heures ! Esprit d'entreprise, courage (il en faut car l'accueil est loin d'être toujours chaleureux), générosité, toutes vertus qui n'ont pas droit de cité dans le livret scolaire. Ce livret qui est censé donner un portrait de l'enfant et que scrute l'employeur. Peu d'images sont d'une plus superbe inexactitude.

D. Courvoisier.

## partie pédagogique

### Un exemple pratique d'initiation cinématographique

# Etape aux Ormonts

#### Un rappel nécessaire

Le 29 mai 1964, M. Antoine Vallet, professeur et secrétaire de l'organisation « Film et Jeunesse », de Saint-Etienne, présenta une magistrale conférence aux très nombreux participants du premier cours cantonal de culture cinématographique, organisé à l'intention des enseignants vaudois par le Département de l'instruction publique.

Se refusant à opposer « le langage des mots » à celui du cinéma, il démontra avec autorité que **le langage total** est fait non seulement de mots écrits ou articulés, mais encore d'images et de sons.

Il n'y a pas lieu — déclara-t-il — de dire que « le langage des mots est supérieur au langage des images ou à celui des sons. On utilise l'un ou l'autre, suivant ce que l'on a à dire. Et mieux encore, on utilise ces divers moyens, ces divers signes, simultanément, de façon à exprimer totalement notre pensée, nos sentiments, nos émotions ».

C'est précisément ce que fait le cinéma.

Tout cela est du reste beaucoup moins nouveau qu'on le croirait. L'étude du passé montre à quel point le langage des images a été familier à l'homme depuis les peintures rupestres jusqu'aux images d'Epinal, en passant par les bas-reliefs des cathédrales. On en peut certes dire autant du rythme et de la musique. Mais l'imprimerie est venue et a donné une telle importance à l'écrit que les programmes scolaires et les méthodes pédagogiques ont été dès lors pensés essentiellement en fonction de ce qui peut être exprimé dans un livre : Un candidat au baccalauréat doit avoir une connaissance approfondie des grands écrivains, mais peut se permettre d'ignorer beaucoup de choses des grands écrivains et des grands musiciens.

Aussi lorsque M. Vallet demande que l'école initie l'enfant au langage des images fixes ou mouvantes, ce n'est pas un élément de dispersion qu'il songe à introduire dans les programmes, mais tout au contraire, dans une exigence **unificatrice**, des éléments essentiels et oubliés du langage qu'il entend réhabiliter.

En tout état de cause, on ne saurait nier que la TV, le cinéma ou simplement la revue illustrée représentent actuellement des moyens d'expression et de communication d'une importance comparable à celle du livre. Et, qu'on le déplore ou non, on ne saurait nier que la grande majorité de nos contemporains fréquentent davantage les cinémas que les bibliothèques. Il est donc nécessaire d'apprendre à l'écolier à lire les images, et en particulier les images animées, dont la force de suggestion est trop souvent méconnue.

C'est pourquoi ont été mis au point quantité d'exercices partant de l'étude de l'image fixe — avec ses divers cadrages, ses angles de prises de vues, ses jeux de lignes significatives — et aboutissant à l'analyse d'une séquence ou d'un film entier, c'est-à-dire à la discussion de l'ordre dans lequel s'enchaînent les plans, à l'examen du rythme auquel ils se succèdent et même à celui du contrepoint sonore mettant en évidence les intentions de l'auteur.

Reste à savoir s'il est possible d'apprendre à comprendre une langue uniquement avec des exercices de lecture et s'il ne convient pas de se hasarder à quelques

essais d'écriture pour en mieux saisir la syntaxe. C'est pourquoi dans l'exposé dont je viens de donner ici un aperçu sommaire, M. Vallet a montré que **l'appareil de photo** devrait pourvoir alterner dans les mains de l'élève avec le traditionnel stylo.

Il n'est pas dans mon propos d'entrer ici dans les détails des exercices proposés par M. Vallet<sup>1</sup> et que l'on peut trouver dans le texte intégral de sa conférence édité par les soins du Département vaudois de l'instruction publique. En revanche, je désire relever le fait que M. Vallet est allé beaucoup plus loin encore en suggérant même de confier des **caméras** aux écoliers afin de leur permettre d'**écrire** avec celles-ci des **compositions filmées** comparables à celles qu'ils rédigent dans leurs cahiers de rédaction française.

A vrai dire, et M. Vallet s'en est expliqué très clairement, il s'agit moins de tourner de vrais films avec scénarios compliqués que de courts exercices réalisables en une heure ou une heure et demie, comme une rédaction de type courant.

#### De la théorie à la pratique

Invités par le président de la Commission cantonale vaudoise du cinéma à aller de l'avant, les participants à ce premier cours se sont sans doute demandé pour la plupart par quel bout ils allaient commencer. C'est à ce moment-là que les circonstances ont amené ma classe à se lancer dans une entreprise à laquelle elle n'aurait sans doute pas songé à un autre moment.

Il se trouvait d'abord que je disposais du matériel nécessaire à une petite expérience cinématographique, c'est-à-dire d'une caméra **Kodak-Brownie 8 mm** du modèle le plus simple et d'une **Bolex Zoom Reflex P 1** beaucoup plus perfectionnée, toutes deux acquises pour satisfaire un « hobby » de nos jours assez répandu.

Il advint précisément à cette même époque que M. R. Lorenz, président de l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse me demanda de réaliser, en amateur, un petit film en couleur qui pourrait servir à « expliquer » les auberges de la jeunesse à ceux qui ne les connaissent pas ou à en rappeler l'intérêt à ceux qui les connaissent déjà.

En résumé nous étions en présence de trois désirs convergents :

- celui des autorités scolaires de voir l'étude du cinéma intégrée dans l'enseignement ;
- celui du soussigné de mettre une caméra entre les mains de ses élèves ;
- celui de l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse de disposer d'un modeste documentaire utilisable à des fins de « relations publiques ».

En conclusion, il me parut qu'il fallait faire tourner ce film par mes élèves.

Bien sûr la sagesse aurait voulu que l'on eût commencé par les très courts métrages dont avait parlé M. Vallet. Mais il m'apparut que l'occasion était trop belle pour la laisser passer et c'est ainsi que dûment autorisés par la direction des écoles de Vevey nous décidâmes d'**écrire**, à la manière d'une composition collective mais avec la caméra et en kodachrome, le film désiré.

<sup>1</sup> Antoine Vallet - Le mot, l'image et le son dans la pédagogie contemporaine.

**Silence, on tourne !**

Le principal théâtre des opérations allait être avant tout la salle d'école dans laquelle les quelque vingt écoliers de ma classe supérieure de deuxième année commenceraient par se répartir les tâches.

Thérèse, Edouard et Michel joueraient avec le maître le rôle d'auteurs, réalisateurs, metteurs en scène et producteurs ; recueillant les idées de chacun, vingt fois sur le métier remettant leur ouvrage, ils établiraient d'abord un synopsis, puis un scénario qu'ils découperaient en plans. Responsables chacun de plusieurs séquences, ils prépareraient pour chaque plan une feuille de directives précises indiquant à l'avance pour chaque prise de vues, le cadrage, l'angle, la durée, les effets recherchés, ainsi que le matériel à utiliser et le nom et les fonctions de tous ceux qui auraient à y participer comme « techniciens » ou comme « acteurs ».

Bien entendu un certain nombre de questions ne tardèrent pas à se poser et il fallut y chercher des réponses. L'étude d'un excellent petit guide peu coûteux<sup>2</sup> nous évita sans aucun doute bien des erreurs.

Une visite de classe à l'Expo permit une observation attentive de divers films et en particulier de ceux de Brandt dont on alla — pour l'un au moins d'entre eux — jusqu'à chronométrer les divers plans.

Deux opérateurs furent désignés : l'un pour avoir quelque expérience de la photographie, l'autre pour avoir déjà tenu une fois une caméra pendant quelques minutes. Tous deux se mirent à potasser attentivement le mode d'emploi des instruments qu'on allait leur confier.

En outre deux « électriciens » se préparèrent à résoudre les problèmes d'éclairage que poseraient les prises de vues intérieures, des « script-girls » à jouer le rôle de « mémoire » des équipes de tournage, et des « habilleuses » à veiller à la bonne tenue des figurants.

Dans la pratique, le tournage de chaque séquence devait être dirigé par l'un des « réalisateurs » assisté d'un opérateur, d'une « script » et d'un ou deux autres collaborateurs. Le fait que nous disposions de deux caméras permit même dans divers cas à deux équipes différentes de travailler simultanément à l'extérieur et à l'intérieur.

Soit dit en passant, notre groupe disposait encore d'une catégorie de spécialistes probablement inconnue à Hollywood et à Cinecittà, c'est-à-dire de « meneurs de jeux », dont la mission, à l'auberge de la jeunesse tout au moins, consistait à « occuper » leurs camarades momentanément sur la touche, afin de garantir le maximum de tranquillité à ceux qui travaillaient.

Quant au maître de classe, il devait se borner à superviser et à coordonner le travail, invité souvent à vérifier le cadrage, amené parfois à corriger un geste, mais laissant le plus possible les jeunes cinéastes prendre leurs responsabilités à telle enseigne que bien des plans — et ce ne sont pas les moins bons — ont été tournés en son absence et sans aucune intervention de sa part. Du reste sa contribution personnelle en qualité d'opérateur se limita à moins de 1% de la durée totale du film...

Le tournage s'opéra donc en grande partie dans la salle d'école et en partie à l'auberge de la jeunesse du Cretex près de Vers-l'Eglise où, après avoir attendu impatiemment pendant des semaines le coup d'envoi de la météo, la classe se rendit, à la fin du mois de septembre, en course d'école de deux jours.

**La réalisation d'« Etape aux Ormonts » vue par les élèves****D'un « réalisateur » :**

*Le jour où le maître nous proposa d'aller tourner un film en lieu et place de course d'école, la bonne moitié de la classe était contre ce projet. En effet, beaucoup pensaient que l'idée était un peu téméraire et auraient préféré faire une vraie course (...) Mais dès que le scénario fut rédigé (...) les élèves que l'idée n'intéressait pas prirent goût à cette course d'école d'un genre un peu spécial.*

**D'un « réalisateur » :**

*Tourner n'est pas si facile. La première chose à faire est pour chaque prise de vues de choisir un cadrage bien précis : plan d'ensemble, plan moyen ou gros plan ; il faut aussi déterminer la durée de chaque plan selon l'importance et la variété de son contenu ; de même l'image aura une toute autre signification suivant (...) les lignes dominantes. Par exemple les lignes dominantes obliques donnent toujours un certain sentiment de tension ; c'est pourquoi les élèves en train de réfléchir sont systématiquement filmés obliquement.*

*Il y a bien d'autres problèmes qui se posent, notamment celui de l'ouverture de l'objectif qui varie selon la luminosité, l'emplacement des projecteurs, les variations de la lumière quand le soleil joue à cache-cache avec les nuages.*

**D'un « opérateur » :**

*Denis filma le premier plan qui consistait en un zoom sur la plaque indiquant l'auberge. Claudine, la script-girl de service, effectua les contrôles que nous avions à répéter avant chaque tournage. Denis choisit son cadrage et ce furent les mots décisifs : « Moteur !... Coupez ! »*

**D'une « script-girl » :**

*Mon travail m'intéressait beaucoup ; je devais avoir un cahier dans lequel figuraient de nombreux renseignements sur les contrôles à effectuer avant la mise en marche de la caméra. Les figurants, tous pris parmi mes camarades, devaient répéter leur rôle une ou deux fois avant que tout soit au point.*

**D'une autre « script-girl » :**

*Avant le déjeuner, le maître avait dit :*

*— On va tourner la scène des bols pleins.*

*Le « Gourmand »<sup>3</sup>, qui se réjouissait de vider le sien, avait pris un petit air déçu, car cela allait retarder le repas matinal, mais il n'était pas question de remettre la scène à plus tard.*

*Claude, le caméraman, déploya le trépied de la caméra et la posa délicatement sur le sol à un mètre environ de la table où fumaient les bols (...) Un œil ouvert, l'autre fermé, le caméraman regarda dans la « boîte à filmer » afin de bien cadrer le coin de la table (...) Michel, l'assistant, jeta lui aussi un coup d'œil par l'oculaire pour voir si tout allait bien.*

*— Images secondes ?*

*C'était mon tour d'entrer en jeu. Je devais faire les contrôles et prendre des notes (...) :*

*— Dix-huit, répliqua Claude.*

*— Remontage ?*

*— O. K.*

*— Eclairage ?*

*— Quatre lampes, déclara Daniel...*

<sup>2</sup> Je filme « Marabout-Flash », No 44.

<sup>3</sup> L'un des personnages du film.

**Du chef des figurants :**

*Et tout se déroulait dans une ambiance gaie. Le soir venu, les scènes d'intérieur furent filmées à leur tour, avec la collaboration de Daniel, le responsable de l'éclairage, qui était équipé de lunettes noires, afin de protéger ses yeux de la lumière éblouissante des lampes survoltées.*

**D'une « habilleuse » :**

*Je vois déjà une camarade qui fait une petite retouche à sa coiffure, car on va la filmer. Comme j'ai été nommée coiffeuse et habilleuse, il faut que je note son habillement et sa coupe de cheveux ; c'est assez amusant, car en même temps on voit le tournage.*

**D'un « réalisateur » :**

*On devait filmer des élèves qui nous faisaient de grands signes du train. Il fallut les amener à la station d'en dessus. Mais par malheur, nous nous rendîmes compte un peu tard... quand les élèves passaient en train en nous faisant de grands signes, qu'il ne nous restait plus de pellicule !!!*

**D'une « réalisatrice » :**

*Nous avons essayé de montrer des jeunes d'aujourd'hui et leur plaisir à séjourner dans les auberges de la jeunesse, tout en faisant ressortir divers types de caractères... Somme toute notre film ne fut pas seulement une partie de plaisir pour les élèves, mais aussi l'étude de ce qu'on appelle « la grammaire du cinéma ».*

**D'une « actrice » :**

*(Quand le film revint du laboratoire de développement) le maître nous projeta nos prises de vues. Les unes étaient excellentes, d'autres moins bonnes, d'autres même assez mauvaises. Dans l'ensemble, le maître était satisfait. Comme le montage n'était pas commencé, le film contenait des effets comiques involontaires. Après la projection, nous avons discuté du film. (...) Quand nous fûmes plus ou moins d'accord sur ce qu'il y avait à faire, le montage commença.*

**Du « monteur » :**

*Le tournage est une chose, le montage en est une autre. Et ce n'est pas une petite affaire. Comme je m'étais exercé à coller des bouts de film, le maître me désigna comme colleur officiel. J'eus à ma disposition une colleuse et une visionneuse. Tout alla bien pour assembler le film, mais à la dernière minute je dus enlever une vingtaine d'images et hop ! il y eut d'immenses griffures au commencement du film, ce qui prouve bien que l'on ne fait jamais assez attention.*

**D'une « actrice » :**

*Ce matin, nous avons vu le film monté. Quelle différence ! Maintenant on comprend ce qu'il veut dire. Moi je le trouve très bien réussi, à part quelques longueurs à couper et quelques égratignures qui gâtent deux beaux plans.*

*J'espère que tout s'arrangera en refilant ceux-ci. Pour ma part, je suis vraiment contente d'avoir participé à ce travail et ne demande qu'à recommencer.*

**Difficultés**

Comme on le pense bien et comme on vient de le dire, tout n'alla pas tout seul. Telle scène dut être filmée trois fois ; le tournage du générique nous donna

pas mal de peine ; certains plans prévus dans le scénario ne purent être filmés, faute de temps, et il fallut recommencer dans la mesure du possible ceux qui avaient été abîmés au montage. Bien entendu, il n'était pas question de remonter aux Ormonts pour cela et certaines scènes d'auberge furent finalement tournées dans des intérieurs veveysans plusieurs semaines après notre retour. Comme aucun spectateur n'y a jamais vu que du feu, cela a eu l'avantage de donner aux élèves une idée assez précise des tours de passe-passe que permet le 7e art.

A vrai dire le soin et le souci de ménager la pellicule, avec laquelle travaillèrent les élèves, évitèrent un gaspillage de matériel que les ressources dont nous disposions ne nous permettaient du reste pas. Et sur une longueur totale de pellicule utilisée d'environ 90 mètres<sup>4</sup>, ce sont finalement environ 60 mètres qui ont été retenus.

C'est en classe que se déroulèrent plusieurs prises de vues importantes, sans compter toutes celles qui se rapportaient au générique. C'est en classe encore qu'eut lieu le montage. Non seulement il fallait, entre plusieurs prises de vues identiques, choisir la meilleure, mais encore replacer dans l'ordre normal les quelque quatre-vingts plans qui avaient été filmés, comme il se doit, dans un ordre différent mais plus commode. Le film projeté et reprojeté, certains plans s'avèrent trop longs, d'autres inutiles, d'autres mal placés et il fallut supprimer, raccourcir, déplacer, bref raturer notre brouillon, tout changement soumis finalement, la plupart du temps, à l'approbation de la classe tout entière.

A la veille de Noël, le film fut projeté pour la première fois devant un public et ce furent bien entendu les parents qui en eurent la primeur. Mais par la suite, compte tenu d'avis autorisés, certaines retouches furent encore apportées. C'est ainsi, par exemple, que divers plans finaux furent rajoutés plusieurs mois plus tard.

Ceci dit, il n'est peut-être pas inutile de préciser que la quasi totalité du travail a été réalisée en course d'école ou pendant les heures d'école et plus particulièrement pendant les heures de rédaction, de chant et d'écriture, toutes choses avec lesquelles le cinéma n'est pas, si on veut bien y réfléchir, sans quelque parenté.

En fait nous ne pûmes y consacrer chaque semaine que peu de temps, ce qui explique du même coup pourquoi il nous fallut des mois pour venir à bout de notre entreprise.

**Une histoire de course d'école**

*« Etape aux Ormonts », c'est le nom de notre film, donne en un quart d'heure un aperçu du passage d'une bande d'écoliers dans une auberge de la jeunesse de montagne.*

*On voit d'abord la classe dans sa salle d'école, aux prises avec une rédaction relative à la course qu'elle vient d'accomplir, puis, par un retour en arrière, transportée à l'auberge de la jeunesse du Cretex, près de Vers-l'Eglise.*

*Pendant qu'une équipe prépare le repas, d'autres écoliers se livrent à divers jeux. Puis la petite troupe fait irruption dans le réfectoire et se met à table. Après le repas, il faut laver et essuyer la vaisselle.*

*Cependant, pour montrer qu'une auberge de la jeunesse est non seulement un abri accueillant, mais aussi un lieu de rencontre, voici que trois jeunes écolières*

<sup>4</sup> Soit 6 bobines de 15 m.

arrivent à vélo d'un autre canton et vont bientôt lier connaissance avec leurs camarades vaudois.

Et c'est maintenant la veillée pendant laquelle on chante à grand renfort de guitares et on joue aux cartes avant de se faire expédier au lit par qui de droit.

Le lendemain : diane, volets qui s'ouvrent, toilette, petit déjeuner appétissant, travaux d'entretien, cartes postales, puis c'est le départ en excursion, une grande balade et un panoramique sur la vallée.

Cependant, dans la salle d'école, la leçon de composition s'achève. Les cahiers se ferment et s'empilent sur le pupitre. Ainsi s'achève le film.

Au travers de ces quelques séquences s'affirment divers caractères particuliers : François, par exemple, manifeste un intérêt soutenu pour tout ce qui se mange ; toujours premier à table, il croque une pomme quand les autres s'amuse et même en promenade... Marinette est toujours plongée dans quelque lecture, sauf en montagne où elle se plaît à contempler le paysage à travers des jumelles, ce qui est peut-être encore une façon de lire. Une fontaine rencontrée sur le chemin est pour Ghislaine une occasion de se rafraîchir mais pour Francis un moyen de se défouler en arrosant ses camarades. Comme dit le poète : « On connaît ces façons, des filles, des garçons... » Attentive à sa toilette, Rose-Marie s'attarde devant un miroir en cherchant à transcrire par son jeu un texte bien connu de la Nouvelle anthologie des classes supérieures<sup>5</sup>.

La réalisation de ce scénario a permis l'essai de toute une gamme de procédés cinématographiques classiques, par exemple de divers mouvements de caméra, d'une assez grande variété de cadrages et d'angles de prises de vues, sans parler de quelques ellipses, de divers retours en arrière et d'un petit peu de truquage et d'animation.

### Les conclusions d'une expérience

Il ne nous appartient évidemment pas de juger de la qualité cinématographique, technique ou artistique d'un film qui reste un « devoir » d'écolier et ne saurait en aucune façon soutenir une quelconque comparaison avec des productions d'amateurs avertis et encore moins de professionnels. Du reste, ni nos opérateurs, ni nos réalisateurs ne s'en déclarent eux-mêmes entièrement satisfaits et après chaque nouvelle projection se désolent d'y trouver de nouveaux défauts.

Si donc « Etape aux Ormonts » peut présenter un intérêt, c'est bien sur le plan pédagogique qu'il faut le chercher et c'est du reste en tant que travail d'écoliers qu'il a suscité dans divers milieux un écho pour le moins encourageant. C'est ainsi que la *Télévision romande* a déplacé une équipe de reportage pour interviewer les jeunes réalisateurs et qu'elle a projeté plusieurs séquences du film lui-même.

« Etape aux Ormonts » a également été fort bien accueilli par le corps enseignant et en particulier par les participants au *cours normal suisse de culture cinématographique* organisé en été 1965 à Fribourg. Il a également rencontré un accueil chaleureux dans les milieux dirigeants de la Fédération suisse des auberges de la jeunesse et auprès du cours suisse 1965 de « parents aubergistes », ceux-ci étant bien placés pour confronter le contenu du film et la réalité.

En ce qui concerne le bénéfice retiré par la classe de cette entreprise, il convient, semble-t-il, de distinguer

ce qui a trait à l'initiation cinématographique de ce qui touche à d'autres éléments comme, par exemple, au développement du sens du travail en équipe.

Sur le premier point, je crois pouvoir dire que la majorité des élèves a compris que loin d'être un amusement, le cinéma est un moyen d'expression et de communication qui permet de raconter une histoire, de dire et de faire comprendre beaucoup de choses. Le fait que d'autres classes se soient livrées à des ciné-débats de près de deux heures sur leur film et aient parfaitement su déchiffrer leurs intentions a été sans doute révélateur pour eux à cet égard.

La majorité d'entre eux a pu constater également que, mettant en œuvre une très grande variété de moyens techniques et artistiques extrêmement suggestifs touchant souvent de près à l'illusionnisme<sup>6</sup>, le cinéma permet non seulement de troubler ou de faire rire le spectateur à volonté, mais aussi de lui imposer une certaine vision des choses.

Ils ont en tout cas réalisé qu'il existait une certaine « grammaire » du cinéma qui n'est parfois pas sans parenté avec la syntaxe française à tel point qu'il est maintenant possible par exemple de leur expliquer ce qu'est la forme elliptique en faisant simplement appel à des exemples figurant dans le film.

Ils ont également réalisé pour la plupart que, dans un film honnêtement construit, chaque image doit avoir une signification propre à elle-même et par rapport à celles qui le précèdent ou qui le suivent. Tel plan de rivière n'a pas été mis dans le film pour « faire joli », mais pour symboliser le temps qui s'écoule et ménager une transition entre deux moments qui ne sont pas censés se suivre immédiatement. Telle image de vélos n'est pas incluse gratuitement entre deux séquences, mais a pour but d'annoncer le retour dans le récit, de leurs propriétaires que l'on avait provisoirement laissé de côté.

Pour avoir pénétré dans l'envers du décor, ils ont découvert bien sûr quantité de machines et de ficelles qu'ils n'oublieront plus et l'on pourrait craindre à cet égard d'avoir fait d'eux des spectateurs désenchantés si les connaissances acquises ne devaient pas précisément les mettre en mesure de mieux goûter le talent des vrais cinéastes.

Il ne faut en effet pas confondre le désenchantement et la démystification.

D'ailleurs est-on moins bon auditeur de concert parce que l'on connaît la gamme, est-on moins bon amateur de ballet parce que l'on s'est essayé à faire quelques pointes, est-on moins bon spectateur de matches parce que l'on a quelque idée de la manière dont on tape sur un ballon ? Au contraire, moins porté à s'en laisser conter, moins exposé à être trompé sur la qualité de ce que l'on voit, moins exposé à subir, on est alors d'autant plus capable d'apprécier d'authentiques réussites et de saluer la puissance ou la délicatesse d'un véritable talent.

### De la scène à l'écran

Quant aux autres avantages retirés de notre expérience, il me semble, comme je l'ai déjà dit, que celle-ci a été propre à développer le sens du travail en équipe chez les participants. Il y aurait à ce propos un intéressant parallèle à établir entre le fruit de ce genre de travail et celui que l'on recueille dans la prépara-

<sup>5</sup> P. 72, « Elle se regarde dans la glace » (André Lichtenberger - La Petite).

<sup>6</sup> Ce n'est sans doute pas par un effet du hasard que le premier vrai réalisateur, Méliès, ait précisément été un illusionniste.

tion d'une soirée scolaire, au cours de laquelle, quel que soit son talent, chacun trouve quelque chose à faire, que ce soit dans la vente des billets de tombola ou le bricolage des décors et accessoires.

C'est du reste ce qu'a relevé le pasteur Paul Glardon dans l'article qu'il a eu l'amabilité de rédiger sur « Etape aux Ormonts » :

*« L'exceptionnel intérêt pédagogique d'une telle expérience réside dans la possibilité d'y intéresser et d'y faire participer la classe tout entière. D'abord par la rédaction du scénario (...) ensuite par la réalisation elle-même, qui exige d'innombrables métiers, du manuel à l'intellectuel : tous les dons des élèves trouvent à s'épanouir.*

*Il faut un menuisier pour bricoler une latte où l'électricien fixera les lampes d'éclairage ; un garçon qui a le sens de l'image pour mettre l'œil à la caméra ; un assistant pour mesurer à chaque plan l'intensité lumineuse, un autre la distance de l'objet. Il faut des acteurs, dont on vérifie l'habillement, dont on rectifie la coiffure. Bref, le moins habile en grammaire trouve un emploi à sa mesure.*

*Les huitante plans que comporte « Etape aux Ormonts » ont été minutieusement mis au point en classe avant d'être enregistrés sur pellicule. On imagine sans peine l'enthousiasme et la concentration qu'une classe unanime peut apporter à cette préparation, et l'on sait aussi la capacité d'attention et de réflexion dont tous ces jeunes seront désormais capables devant un écran de cinéma.* »

A ceci on pourrait ajouter encore que le fait de travailler avec du matériel coûteux a paru impressionner sensiblement les jeunes réalisateurs ; leur maître de classe a été le premier surpris du soin et de la patience avec lesquels ils préparaient parfois fort longtemps et jusque dans les moindres détails de toutes petites prises de vues afin d'économiser la pellicule et les ampoules des « spots ».

**Cependant la constatation la plus importante à tirer de cette expérience, c'est qu'il n'est nullement illusoire de prétendre confier des caméras à des élèves de quatorze ans pour autant qu'ils aient une idée même très élémentaire des principes de base du 7e art.**

### Conclusions

Avant de passer à des conclusions sur l'expérience que nous avons eu le privilège d'entreprendre, je dois d'abord rappeler que celle-ci n'a été rendue possible que parce que nous disposions déjà des appareils nécessaires (caméra, rampe d'éclairage, visionneuse, projecteur) et parce que l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse a payé la demi-douzaine de bobines de film en couleur 8 mm, les ampoules électriques 250 W nécessaires, etc.

Cette constatation a peut-être quelque chose de décourageant pour tous ceux qui sont disposés à prendre au sérieux la suggestion d'aborder l'initiation au cinéma sous cette forme active, en complément des méthodes classiques du ciné-débat ou de l'analyse des images.

Ou du moins elle serait décourageante si je ne me croyais pas en mesure d'affirmer, à la suite de l'expérience réalisée, qu'il est parfaitement possible et même sans aucun doute souhaitable, de procéder dans la règle avec des moyens et des objectifs (sans jeu de mot) beaucoup plus limités.

En effet, nul n'est besoin d'une caméra compliquée pour tourner un film intéressant. Au contraire, la petite caméra toute simple présente l'avantage d'obliger les

« réalisateurs » à aller d'abord à l'essentiel, c'est-à-dire à chercher principalement un bon cadrage, de bons angles de prises de vues, des images bien composées, des plans qui se succèdent selon un rythme et un enchaînement bien étudiés et leur évite le danger de se perdre dans les détours des fondus enchaînés, des effets de zoom, des ralentis, des accélérés, des surimpressions ou de l'image par image qui représentent un second degré de difficulté.

Nul n'est besoin non plus de filmer en couleurs<sup>7</sup>. L'immense majorité des films qui font la valeur des cinémathèques sont en noir et blanc et la TV nous rappelle tous les jours ce que l'on peut arriver à montrer sans couleurs. D'ailleurs, si le tournage d'un film en noir et blanc peut paraître moins exaltant à première vue que celui d'un film en couleurs, il présente en revanche l'avantage de permettre de rendre les cinéastes en herbe particulièrement attentifs aux jeux de l'éclairage.

Nul n'est besoin non plus de tourner un film d'un quart d'heure et l'on peut fort bien raconter une petite histoire ou présenter un reportage en deux ou trois minutes seulement. En tournant de très courts métrages, et en se remplaçant ainsi du reste dans la ligne indiquée par M. Vallet, on pourra se dispenser d'organiser la classe en une « compagnie cinématographique » que l'importance de la tâche entreprise oblige à se soumettre à une division du travail assez poussée et l'on pourra offrir à un plus grand nombre d'élèves la possibilité d'exercer tour à tour l'une ou l'autre des fonctions essentielles.

J'espère avoir montré ainsi que la pratique de la caméra, en tant qu'exercice d'initiation cinématographique, n'a rien d'utopique et, en attendant que les écoles disposent couramment du matériel nécessaire, avoir encouragé les collègues qui l'ont déjà sous la main, à se livrer à de nouvelles expériences. Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de déterminer en particulier s'il est possible de « rédiger » de telles compositions une ou plusieurs fois par volée, quels sont les genres (portrait, narration, description, reportage, comédie) à aborder et comment organiser le travail pour que les élèves en bénéficient au maximum. Peut-être serait-il possible aussi d'introduire une motivation supplémentaire en organisant entre classes des échanges de films en vue de ciné-débats ou à cause de leur intérêt documentaire.

Pour ma part je souhaite que tous ces essais fassent bouler de neige et contribuent à former des spectateurs capables de distinguer un film significatif d'un quelconque navet commercial, des spectateurs qui, loin de subir sans défense l'envoûtement des grands ou petits écrans, sachent porter sur eux des yeux tantôt critiques, tantôt admiratifs, mais toujours avertis et lucides.

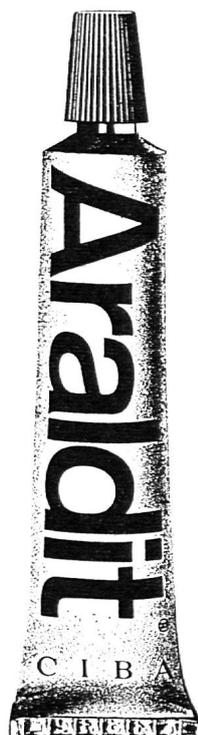
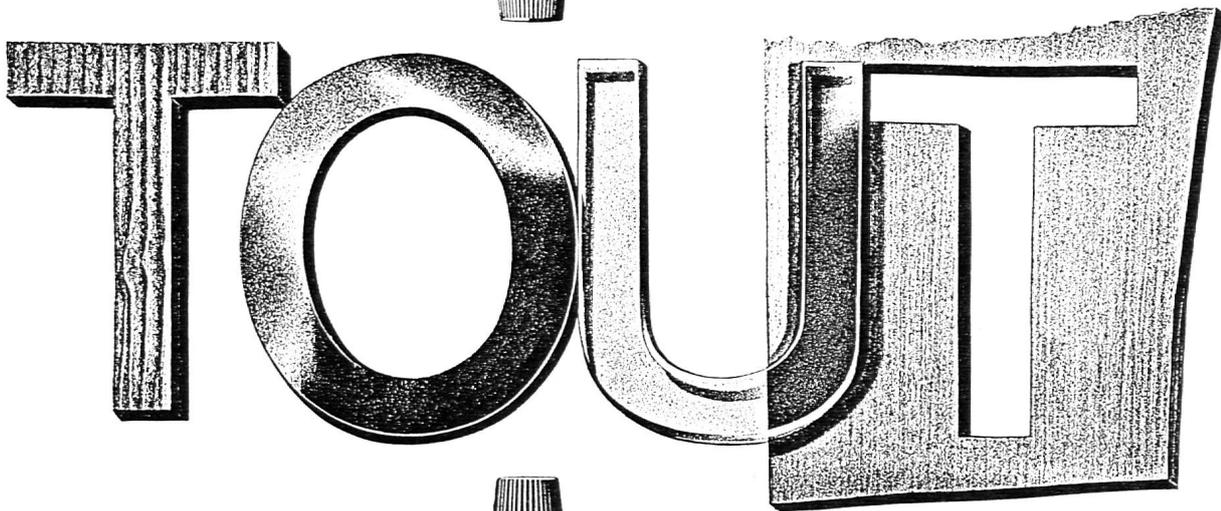
Claude-Henry Forney.

**P.S. L'Association vaudoise des auberges de la jeunesse offre volontiers en prêt une copie d'« Etape aux Ormonts » aux enseignants désireux de projeter ce film à leurs élèves et pouvant disposer d'un appareil de projection 8 mm. Les demandes sont à adresser au Secrétariat de l'Association vaudoise des auberges de la jeunesse, 1842 Territet-Montreux.**

<sup>7</sup>Prix d'une bobine Kodachrome 15 m (4 min. de projection) = env. Fr. 17.— ; prix d'une bobine noir-blanc de même durée env. la moitié.



Araldite  
colle tout avec tout  
(ou presque)



Du bois avec du fer, du verre avec du cuir,  
de l'aluminium avec du caoutchouc, et beaucoup  
d'autres matières.

Araldite, à deux constituants, révèle son  
adhésivité exceptionnelle dès que l'adhésif  
et le durcisseur se trouvent mélangés.

Araldite tient (tout ce qu'il promet)

Développé par la science, éprouvé dans l'industrie.

C I B A

# APPRENTISSAGE DE menuisier ébéniste charpentier

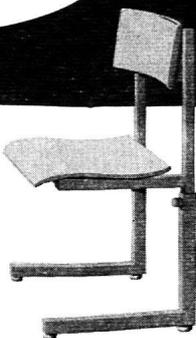
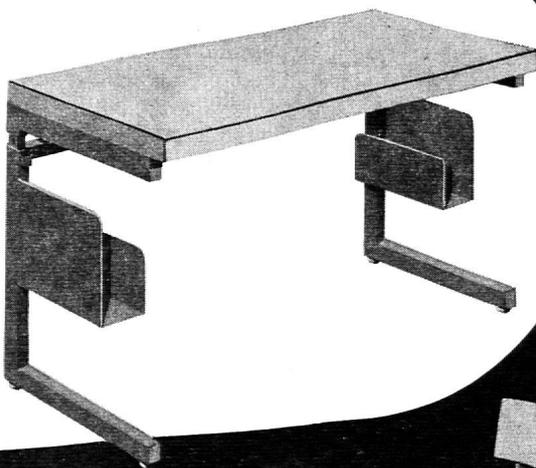
dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un **cours de préapprentissage** est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs**, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. (021) 25 28 21.

## Meubles d'écoles



D'une construction fonctionnelle et adaptés à l'anatomie des enfants, **ces meubles d'écoles et de jardins d'enfants**

sont en bois PAG indestructible.

Nous sommes spécialisés dans ce délicat domaine d'activité. Demandez-nous des références et la visite sans engagement d'un représentant.

Fabrique de chaises et tables Klingnau SA

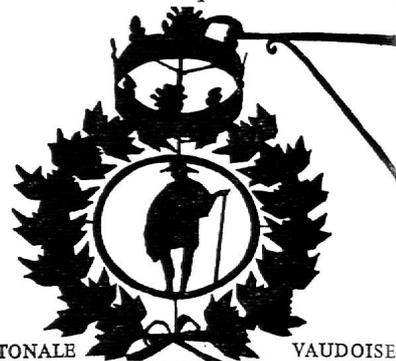
Klingnau Tél. 056/51550



6/64

6 Bibliothèque  
J.A. Nationale Suisse  
Montreux 1 3000 B E R N E

A telle enseigne...  
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une collaboratrice indispensable. La banque est entrée aujourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE CANTONALE VAUDOISE

La bonne adresse  
pour vos meubles



Choix  
de 200 mobiliers  
du simple  
au luxe



1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois

## Maillard Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)  
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE  
et Coiffure Création Paris  
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques

Ouvert sans interruption

Tél. 31 75 20



## Hauterive

### ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — 1003 Lausanne

Téléphone (021) 23 23 97

**COURS DE SECRÉTARIAT** en 2 et 3 langues

**COURS DE COMMERCE**

(préparation à l'entrée en 2<sup>e</sup> année à l'Ecole supérieure de commerce et à l'apprentissage commercial administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

I. Allaz, Dr. ès sc. économiques, Lic. ès sc. pol.  
B. Bieri, Dr en droit.